

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT
DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU**
prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 Novembre 2002 modifié

VALABLE jusqu'au 15 Novembre 2021

N° 19263-16

MATERIAU PRESENTE PAR : LEAD'AIR
Rue Pierre Hauzeur 14
B-4860 Pepinster
BELGIQUE

REFERENCE COMMERCIALE : POLYURETHANE COATED FIBERGLASS FABRICS

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu à base de fibres de verre enduit polyuréthane
Masse surfacique : 460 g/m²
Epaisseur : 0,42 mm
Coloris présenté : Gris

NATURE DES ESSAIS : Essai au brûleur électrique et essai de
détermination du Pouvoir Calorifique Supérieur.

CLASSEMENT

M0

DURABILITE DU CLASSEMENT : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrit dans le rapport d'essai annexé n° : 19250-16 du 15 novembre 2016

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Au Bouchet, le 15 Novembre 2016

Chef du Laboratoire
"Essais au Feu"
Hélène BARBIER

Responsable des essais

Marcellin LUKUSA

Hélène BARBIER

Nota : sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble
procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé